

Conseil municipal Anglars-Nozac

Compte rendu de la séance du 4 mars 2009

Secrétaire de séance : Philippe Ayzac

Présents : Vincent Bergon, Gérard Jarland, Christiane Verdier, Philippe Ayzac, Thierry Jardin, Christian Galet, Eric Laval, Pascal Salanié, Pascal Pavan, Didier Laval, Claude David

Excusé :

Ordre du jour :

Informations diverses :

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Compte administratif CCAS	Aucun mouvement en 2008	CA CCAS		Adoption à l'unanimité soit 10 voix
Compte administratif EAU		CA Eau		Adoption à l'unanimité soit 10 voix
Compte administratif Assainissement		CA Assainissement		Adoption à l'unanimité soit 10 voix
Compte administratif Commune		CA commune		Adoption à l'unanimité soit 10 voix

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Augmentation de la redevance assainissement	Le budget de l'assainissement n'a pas été augmenté depuis 1995. Vu le montant des recettes annuelles et les risques sur l'installation, il est proposé une augmentation de 6% de la taxe sur l'assainissement. Le prix est actuellement de 30,49€ pour l'abonnement (dont 40m3) et 0,39€/m3 au delà de 40 m3 de consommation d'eau.		Une discussion s'ouvre sur l'intérêt de revaloriser cette taxe alors que l'installation fonctionne correctement. La charge est répartie sur un petit nombre d'habitation. Les travaux seront élevés quand ils interviendront. Il paraît donc nécessaire de les anticiper.	Vote pour : 10 Vote contre : 1 Abstention : 0 Les tarifs abonnement et consommation seront revalorisés de 6% à partir de l'année 2009.
Condition de dépôt des listes pour la commission d'ouverture de plis pour la nouvelle délégation de la gestion de l'eau potable		Proposition de délibération.	Après lecture de la proposition de délibération expliquant les modalités de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, il est procédé au vote	Vote à l'unanimité, soit 11 personnes. Les listes devront être déposées au prochain CM
Adoption du rapport sur le principe de la délégation de service public de l'eau potable		Rapport	Après lecture du rapport sur le principe de la délégation du service public de l'eau potable, il est procédé au vote	Vote à l'unanimité, soit 11 personnes.
Répartition du coût des écoles	En 2008, le montant payé à Milhac est de 10029,86€. Le nouvelle proposition ramène ce coût à 6487,85€	Tableau explicatif		Vote à l'unanimité, soit 11 personnes

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Conventions boucles cyclables avec le Conseil Général			Cette convention est à signer par les communes concernées et les communautés de communes. Elle ne concerne que l'autorisation d'installer des panneaux indicateurs et n'engage pas la commune	Autorisation donnée à l'unanimité de signer la convention.
Question diverse 1 : Achat d'équipement pour la salle des fêtes.	Opportunité d'équiper la salle des fêtes lors d'une vente aux enchères de matériel professionnels. Achat d'un piano, d'une cafetière et de verres pour un montant total de 2328,75 € TTC		Gérard Jarland présente l'opportunité d'acheter cet équipement et la nécessité de prendre une décision rapidement.	Information donnée et acceptation du principe de savoir saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent.
Question diverse 2 : PVR La Roudie				Information donnée. Il est acté le principe de revoir le mode de calcul des PVR lorsque cette situation se représentera.
Question diverse 3 : Projet de commerce sur la commune	Rencontre du 3 mars 2009	Avant projet remis à chaque participant	Présentation de l'historique par Didier Delmas et du contenu du projet.	Il est décidé d'inscrire cette question lors du prochain CM pour les suites à donner.
Question diverse 4 : Dates de rencontres	Syndicat de Payrac : 9/3 à 15h30 Périmètre sécurité : 12/3 à 9h30 Traverse Auniac : 24/3 à 10h	Payrac Mairie Mairie		

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Question diverse 5 : Elections européennes le 7 juin 2009				
Question diverse 6 : Prise en charge des repas des agents communaux	La CCHB a décidé de ne prendre en charge les repas de ses agents. Il est proposé que les repas des agents communaux qui interviennent pour les travaux de la CCHB soit pris en charge par la commune, soit pas pris en charge, soit pris en charge par la CCHB et déduit de certaines ressources		Il est remarqué que les « économies » de la CCHB sont dérisoires par rapport aux budget de cette intercommunalité et par rapport aux budgets d'investissement engagés	Prise en charge par la commune
Question diverse 7 : Convention de gestion avec le Centre de Gestion du Lot.	Une convention d'accompagnement du Centre de Gestion du lot est proposée et à renouveler chaque année		Objet : accompagnement des collectivités dans leur mission d'employeur	Autorisation donnée à l'unanimité au Maire de signer cette convention.
Question diverse 8 : Récupération FCTVA	Dans le cadre du plan de relance de l'Etat, il est proposé aux collectivités locales de récupérer la TVA sur les investissements avec un décalage de 1 an au lieu de 2. La condition est de réaliser un montant d'investissement supérieur à la moyenne des 4			Accord à l'unanimité et autorisation donnée au Maire de signer la convention.

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
	dernières années			
Question diverse 9 : Formation premiers secours	Un contact a été pris avec le Centre de Secours de Gourdon pour former les agents communaux aux gestes de premiers secours. Pascal Salanié nous informe qu'un module de formation est programmé à la MAPA de Payrac et que 4 places seraient disponibles.		Cette formation pourrait mobiliser des jeunes pour devenir pompier volontaire.	Accord pour la prise en charge de formation pour les agents de la commune (50€/personne). Une information sera passée à la population par le prochain journal pour la mobiliser à se former et organiser cette formation au niveau de la commune.
Question diverse 10 Tonte du terrain de foot.	2 propositions existent : - gestion comme les années précédentes par la commune et limite liée au matériel - sous traitance par une entreprise local			Il est décidé de sous-traiter la tonte sur 15 passages par an. Le calendrier sera défini par la mairie en fonction du programme sportif fourni par le club d'Anglars-Nozac. Gérard Jarland prend en charge ce dossier.
Question diverse 11: Aménagement de sécurité pour les plans d'eau Delpech et Crubillé.	Thierry Jardin a réalisé un travail important pour définir les travaux à réaliser et approcher les coût de cet équipement. Des décisions sont à prendre sur la réalisation de cette installation			Inscription dans le BP des travaux et inscription de cet aménagement lors du prochain CM.